



Présidente : Mme Denise Martin
6 rue de Ondres
63370 LEMPDES

AR'CLUB LAND

COMPTE-RENDU de REUNION

Du 06 septembre 2021

A la maison des Martin. 18h15

RENTREE 2021/2022

Sont présent(es) : Denise, Christiane, Jean-Maurice, Thierry, Patrick, Jimmy, Pascal

➤ **Fonctionnement du club**

Denise Martin, actuellement en poste de présidente, présente sa lettre de démission pour ce poste. En raison du manque de pass sanitaire, elle démissionne aussi de ses autres fonctions au sein du club.

Cette demande a été soumise à un vote des membres du bureau qui ont accepté à l'unanimité.

Jean-Maurice Martin propose sa candidature de président par intérim, demande acceptée à l'unanimité par les membres du bureau. Cette candidature sera mise à l'ordre du jour lors de la prochaine AG en décembre 2021, un appel à candidature sera alors lancé.

Prévenir toutes les instances de ce changement (FFTA, Comité Auvergne Rhône Alpes, CD63, mairie de Lempdes,...)

Françoise, Jean Louis et Thierry ont répondu favorablement pour l'encadrement cette saison.

Un contrôleur devra être nommé pour vérifier les pass lors des entraînements.

➤ **Organisation du forum des associations du samedi 11 septembre 2021**

Seront présents à 13h30 à la 2Deusche : Jean-Maurice, Thierry, Pascal, Jimmy, Patrick, Christiane (15h) pour l'animation et le bureau.

-imprimer des feuilles à distribuer de tarifs, inscription, créneaux horaires, comme les années précédentes,

Tarifs licences décidés en réunion de Mai :

Pour les anciens licenciés 2020-21 - adultes : 100 €

- jeunes : 70 €

- poussins : 61 €

Le tarif des licences pour les nouveaux adhérents sera de :

*** adultes 120 € + 30 € de T-shirt soit 150 €**

*** jeunes 90 € + 30 € soit 120 €**

*** poussins 81 € + 30 € soit 111 €.**

➤ **Adhésion au pass 'sport pour notre club :**

Le Pass 'Sport, qu'est-ce que c'est ?

Le 19 mai dernier, le Président de la République officialisait la mise en place du Pass 'Sport dont le CNOSF a proposé la création. Cette aide de **50€ à l'inscription dans un club** concernera les jeunes de 6 à 17 ans révolus qui bénéficient soit de :

- l'allocation de rentrée scolaire
- l'allocation d'éducation de l'enfant
- l'allocation aux adultes handicapés.

Comment ça fonctionne pour le club ?

5,4 millions de jeunes ont dû être informés cet été de leur éligibilité au dispositif par un courrier du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des sports.

➤ **Questions diverses :**

Il serait judicieux de trouver 2 nouveaux entraîneurs.

Les prochaines réunions de bureau s'effectueront au club house du COSEC tous les 2èmes lundi du mois.

Pour contacter Jean-Maurice : martland@club-interner.fr

Fin de la réunion 19h45

Prochaine réunion le 11 octobre 2021 18h15 au club house du COSEC